



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



Jean-Pierre LELEU
Responsable de la serre communale.

ROUXMESNIL-
BOUTEILLES

CONSERV. NATIONAL
VILLE Fleurie

Juin 2018 - n° 37

Édito

Les Adjoints et les Conseillers Municipaux montrent avec les nombreuses décisions prises, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre Commune.

De nombreux projets structurants ont été lancés cette année avec entre autres, la transformation de l'ancienne mairie-école en 5 logements et la construction d'un nouveau foyer municipal, deux projets qui seront finalisés en fin d'année.



Le permis de construire pour la transformation des anciennes cantines et du garage va être déposé d'ici peu pour à terme accueillir un cabinet d'infirmières, une esthéticienne, une fleuriste ainsi qu'un autre commerce.

Malgré les restrictions budgétaires, ces trois projets importants seront réalisés sans pour autant recourir à l'augmentation des taux d'imposition grâce à une gestion rigoureuse. Une partie sera financée sur nos fonds propres et un emprunt de 700 K€ va être contracté (grâce à des taux d'intérêts historiquement bas), emprunt qui sera couvert par les loyers générés.

D'autres projets sont à l'étude...un rond-point à l'intersection de la rue du Vallon et de la rue du Champ de Courses et un autre au carrefour de Rosendal ce qui fluidifiera la circulation et supprimera les frais d'entretien des feux.

Un parking de 53 places sera créé dans le pré qui jouxte la mairie en prévision de la construction d'environ 40 logements à l'emplacement de l'ancienne école La Salicorne et qui permettra également aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité avec un accès direct aux écoles.

Des enfants qui dès la rentrée prochaine verront la mise en application de la semaine de 4 jours validée par le Conseil Municipal et par le Conseil d'École (représentants des parents et les enseignants).

Grace à ces projets, chacun pourra alors bénéficier de services et de commerces de proximité et de mises à disposition d'infrastructures indispensables, avec en prime, l'entretien et l'amélioration du patrimoine de notre commune.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail effectué et sa volonté de faire pour votre bien-être et votre qualité de vie.

Très bon été à tous !

Le Maire,
Jean-Claude GROUT



L'accueil des nouveaux habitants s'est tenu en mairie lors de la soirée des récompenses des maisons décorées de Noël, le vendredi 19 janvier.

Mme MODARD Anne, Résidence le Balcon - M. et Mme LUCAS et leurs deux filles, Allée des Roitelets - M. et Mme MULLIER, Résidence Bel Horizon - M. BOURDIN et Mme MILLERET, Résidence Bel Horizon - M. DUE, Mme ROUSSEL et leur fille, Résidence Les Cépées, ont eu la gentillesse de se présenter à cette cérémonie d'accueil et se sont vus remettre le livre « La mémoire en partage » qui relate la vie de notre commune à ses origines et les dames ont reçu une rose. C'était encore la période des vœux et à cette occasion, l'équipe municipale leur a adressé des souhaits de bienvenue dans notre commune.

M. le Maire, dans son discours a invité ces nouvelles familles rouxmesnilaises à se joindre aux diverses manifestations programmées par la municipalité tout au long de cette année 2018 et à prendre connaissance des nombreuses associations qui seront heureuses de les accueillir parmi leurs adhérents. C'est autour du verre de l'amitié que nous avons tous pu faire davantage connaissance et souhaiter se revoir prochainement.



Jean-Bernard LEGRAND



Pour tous vos déplacements assistés, n'hésitez pas à contacter JB TAXI. Vous emmener à la gare, optimiser vos navettes aéroports ou bien encore vos transports assis médicalisés, il se tient à votre disposition 7 j / 7.

J B TAXI 06 79 19 57 89

Jb.legrand@live.fr à votre service 7j/7

FÊTE DES VOISINS

Chaque année certains cultivent l'art du « Bien-Voisiner », la fête des voisins 2018 a réuni une cinquantaine de personnes « recensées » réparties en quatre zones : Allée des Perdrix avec Sylvie NEVEU, Cité Petit avec Stéphanie LEVILLAIN, Résidence des Vertes Salines avec Céline LOEUILLLET et la Résidence des Cépées avec Marie-Laure DELAHAYE

Pour ceux qui n'osent pas se lancer : rassurez-vous, l'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la cour ou le hall de votre immeuble, votre appartement, le jardin de votre pavillon ou la rue si vous n'avez pas d'autres espaces. Lancez-vous ! Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Comment participer ? Placez une affiche dans le hall de votre immeuble, ou devant votre pavillon, en y précisant votre nom, l'heure et le lieu de rendez-vous. Glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée. Chacun pourra apporter sa participation (quiche, jus d'orange, etc.)

En dernier lieu prévenez la mairie....nous nous chargerons de la surprise !



Retrouvez toute la vie de la commune sur le site :

rouxmesnil-bouteilles.fr

Accueil

Infos Pratiques

Municipalité

Patrimoine

Salles Municipales

Vie Associative

Vie Économique

Liberator B-24

MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Lors de la remise des prix des maisons décorées de Noël, les 18 candidats inscrits ont reçu les félicitations de la municipalité pour l'originalité de leurs décorations. Tous sont repartis avec une carte cadeau et un ballotin de chocolats de la boulangerie Martin. Les trois premiers du classement se sont vus offrir une bouteille de champagne. Chacun a pu repartir avec un agrandissement de la photo de leur maison décorée après avoir partagé le verre de l'amitié autour d'un feu à l'âtre qui nous a tous bien réchauffés.



EXCELLENT

M. et Mme LEVASSEUR Michel
M. et Mme VIOLETTE Dominique
M. et Mme VALUN Denis



REMARQUABLE

M. et Mme BENARD Serge
M. et Mme DEFRANCE Daniel
M. et Mme LEMOINE Christian
M. et Mme LEHARANGER Jean-Claude
M. et Mme CHEVALLIER/LEROY
M. et Mme LOEUILLET Jacky

FÉLICITATIONS

M. et Mme BALAN Jean-Claude
M. et Mme CLEMENT Priscille
M. et Mme MICHONNEAU Christophe
M. et Mme HEBERT Marie-Laure
M. et Mme DILARD Christian
Mme LOEUILLET Céline
Mme LASGI Catherine
M. et Mme ALAIN Jean-Louis
M. et Mme LELEU Jean-Pierre



COMMÉMORATION DU 11 FÉVRIER –CRASH DU LONESOME POLECAT-



Depuis quelques années maintenant, cette cérémonie nous réserve le plaisir et l'honneur de belles rencontres et favorise les échanges Franco-américains. Concernant les disparus du crash du 11 février 1944, toutes les informations collectées par Mme Diane BOUTIER nous font découvrir bien plus que des soldats abattus sur notre sol.... Mais de jeunes hommes vulnérables et des familles meurtries. ...

Extrait de la lettre des guides Franco/Américains du cimetière américain de Colleville sur Mer adressée au Maire et aux invités du souvenir du Lonesome Polecat :

« ...Je voudrai vous féliciter pour le dévouement envers cette cérémonie du devoir de mémoire. 74 années après la mort de ces 10 jeunes soldats et celle de 2 civils de votre commune. On se doit de ne pas les oublier, ainsi que le lourd prix payé par les Alliés en général et par la population française. »

Le général PERSHING, le premier secrétaire de « The American Battle Monuments Commission » (celle qui gère aujourd'hui tous les cimetières militaires des soldats même à l'étranger) nous a laissé ces paroles :

« Le temps qui passe ne ternira pas leur souvenir glorieux ».

Nous, les guides, essayons de raconter leur histoire. 1,7 million de visiteurs viennent à Colleville sur Mer tous les ans. Nous tentons de leur faire comprendre le sacrifice de tous les Alliés et Civils pour obtenir la liberté. Nous racontons, aux groupes de touristes, l'histoire de ces 12 personnes et l'événement tragique qui les lie à jamais à votre commune et aux écoliers.

*Durant la cérémonie d'inauguration du Cimetière Américain à Colleville en 1956, René Coty a dit : « **Nous n'oublions pas et n'oublierons jamais la dette infinie de gratitude que nous avons envers ceux qui ont tout donné afin de nous procurer notre liberté.** »*

Ce dimanche 11 février 2018, nous marquerons les tombes des 6 aviateurs inhumés au Cimetière de Colleville sur Mer et nous soulignerons avec du sable des plages du D-Day leur nom afin que les visiteurs les remarquent en signe de respect et pour vous démontrer notre soutien à votre cérémonie et à votre commune qui ne les oublie pas..... » **ANTHONY LEWIS** Guide /Interprète



Les élèves de CM1 et de CM2 de la classe de Mme LETESSIER et de Mme SCHNELBACH présents ce dimanche 11 février 2018 (**Lilly-Rose DUMONT-CATELAIN, Anaïs MILLE, Juliette MODESTE, Souad BENCHOUBOU, Inès ES-BAY, Jeanne LEVILLAIN, Alexane LEPORC, Axel LALLIER, Anaïs LACOINTE, Océane BELLENGER-LOEUILLET, Louiza CORUE, Vincent HÉROUARD**) ont lu des extraits du poème « LIBERTÉ » de l'auteur français Paul Éluard (Poème écrit en 1942 pendant la Seconde Guerre mondiale, comme une ode à la liberté face à l'occupation allemande). Les élèves ont également énoncé les noms et professions des victimes du crash rendant ainsi plus vivants que jamais tous ces soldats morts pour notre liberté.



C'est au son de la cornemuse écossaise et en tenue traditionnelle, qu'Alban VIOGNE du Rouen Pipes and Drums, a accueilli l'assemblée aux portes de la mairie au retour du dépôt de gerbe au pied de la stèle des disparus.

Claude SACÉPÉ, membre de l'Association Jubilée, nous a, quant à lui, entraîné sur les paroles de la chanson « Les Ricains » de Michel SARDOU, chanson devenue hymne de cette commémoration.



Voulant s'associer à notre devoir de mémoire, Tanya HODDER, Carl BOZENAN citoyens américains et amis d'enfance de Diane BOUTIER, ont tenu à renouveler leur présence ce 11 février 2018, en associant leurs parents Judy et James HODDER (ancien vétéran de la US Air Force). Habitant respectivement au Colorado et en Pennsylvanie.



Pour être au plus près de l'information, suivez-nous sur le site de la commune :
rouxmesnil-bouteilles.fr

JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Depuis l'adoption de la loi du 14 avril 1954, le dernier dimanche d'avril est consacré "Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation".

Comme chaque année le dernier dimanche d'avril est consacré à la journée du souvenir des Victimes et Héros de la Déportation. La tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires. Il faut, sans relâche, répéter que cette célébration n'est pas uniquement tournée vers l'histoire mais bien vers notre présent et notre avenir. La dénonciation du nazisme n'a de sens que si elle s'accompagne d'un combat acharné, sans la moindre compromission, contre les formes actuelles de résurgence de cette idéologie de mort.

Les conflits qui déchirent le Moyen Orient et d'autres parties du monde, les millions de femmes, d'hommes et d'enfants obligés de fuir les lieux de combats, le terrorisme international, les semeurs de haine, la tentation des pays à se replier sur eux-mêmes au détriment de l'indispensable solidarité, tous ces éléments requièrent une action commune contre ces dangers qui menacent l'avenir.

***La journée du souvenir nous donne donc l'opportunité de concrétiser notre hommage en lançant un appel pour que tous les efforts soient poursuivis afin de donner son plein sens à la devise de la République :
Liberté – Égalité – Fraternité***

Notre commune a honoré, ce dimanche 29 avril 2018 deux de nos concitoyens, M. et Mme LEPRONT, dont la place du monument aux morts porte leur nom.

Jean-Baptiste Lepront : interné le 23 août 1943 à l'âge de 25 ans, puis déporté le 27 janvier 1944 au camp de Buchenwald, il sera libéré le 4 juin 1945.

Paulette Lepront : internée alors qu'elle n'avait que 18 ans, déportée le 3 février 1944, elle passera 14 mois et 23 jours au camp de Ravensbrück.



Ils ont été 150 000, politiques, résistants, juifs, tziganes, francs-maçons, ... partis de France pour être déportés dans les camps d'extermination nazis. Ils n'étaient pas dans la norme de l'idéologie totalitaire. Dans notre vie de tous les jours, méfions-nous avec intelligence et discernement de ce qui nous ressemble trop, et apprenons toujours à nous enrichir de la différence des autres.

*"Si tu es différent de moi, mon Frère, loin de me léser, tu m'enrichis",
disait Antoine de Saint-Exupéry.*

N'oublions pas l'histoire, pour ne pas la revivre.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Une page tragique de l'histoire se tourne.

Le 8 mai 1945 est le jour où cessent les combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, au lendemain de la capitulation allemande. Celle-ci intervient dans la nuit du 6 au 7 mai. Capitulation sans condition, elle est signée à Reims, où se trouve le quartier général des forces Alliées, par le général Alfred Jodl, le chef d'état-major de la Wehrmacht.



L'Allemagne nazie a perdu sa tête quelques jours plus tôt : le 30 avril, Adolf Hitler s'est suicidé dans son bunker, à Berlin. A partir de l'automne 1942, les Alliés avaient pris l'avantage sur l'Allemagne et depuis février 1945, le pays était envahi à la fois par l'Est et par l'Ouest. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01.

La Seconde Guerre mondiale ne se termine réellement que quatre mois plus tard, avec la capitulation du Japon le 2 septembre 1945. Elle a coûté la vie à près de 50 millions de personnes.

C'est la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, célébrée dans la liesse à Paris.

Nous avons célébré le mardi 8 mai 2018 le 73ème anniversaire de la victoire de 1945. La commémoration a débuté au cimetière communal où les élus, représentants des associations patriotiques, corps constitués et le public se sont recueillis au Carré Militaire devant les tombes de Messieurs Amourette et Dardanne, Rouxmesnilais, morts tous deux pour la France au cours de cette seconde guerre mondiale.



L'assemblée a ensuite pris la direction du Monument aux Morts à proximité de la Chapelle. Le Maire, a pris la parole pour relater les faits de 1945 et fait la lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.



Après le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, une minute de silence a été respectée avant d'entonner la Marseillaise.

La cérémonie s'est terminée devant le traditionnel verre de l'amitié où Monique DELABYE, inconditionnelle du devoir de mémoire et au nom des Anciens Combattants, a fait lecture du texte de Jean Ferrat : « ils étaient vingt et cent... ». Ce fut un moment de solennité partagé.



Le 21 janvier, l'ensemble des élus recevait dans la salle Corentin Anquer toutes les personnes de 65 ans et plus domiciliées sur la commune ainsi que leurs conjoints. Ils s'étaient tous inscrits pour partager la traditionnelle galette des rois et profiter d'un après-midi dansant. L'ambiance festive s'est tenue jusque tard dans la soirée grâce à l'animation assurée par le groupe les «D'Calés». Danses d'hier et d'aujourd'hui se sont succédées. Ainsi chacun a pu y aller de son petit pas de danse...



Les 119 invités ont pu déguster les nombreuses galettes aux pommes ou frangipane...Croustillantes pour les unes, fondantes pour les autres, accompagnées de cidre, de café, de thé ou bien d'un bon chocolat chaud. Elles ont été appréciées, dans la bonne humeur générale.

C'est au fil de la joyeuse dégustation et en musique que la reine et le roi du jour ont pu être connus après tirage au sort parmi tous les couronnés, les fèves ont désigné M. François Chandelier et Mme Christiane Defrance reine et roi le temps d'un espace éphémère.





A quoi sert la réunion de quartiers qui se tient chaque année en mai ?

Cette réunion est ouverte à tous les habitants de la commune.

La réunion de quartiers est avant tout un lieu d'échanges permanent entre les habitants et la Municipalité. Elle permet de nouer des liens et de créer une dynamique citoyenne, les habitants ont la possibilité de s'exprimer directement et librement sur des projets concernant la vie de leur quartier et de leur ville... Force de proposition, les réunions de quartiers permettent de formuler des avis, suggérer des idées à l'exécutif municipal. C'est en quelque sorte une consultation sur tous les projets relevant de la politique de la ville. Il suffit parfois d'avoir une explication, parce que ce n'est pas toujours simple, pour mieux comprendre les problématiques rencontrées par la Municipalité devant certains problèmes récurrents.



Comme l'an passé, une quarantaine de personnes s'est retrouvée au Foyer Municipal pour débattre en toute citoyenneté. Un diaporama a été diffusé afin de mieux visualiser la vie de la commune et les projets en cours. Durant cette diffusion, nous avons expliqué l'avancement de nos projets concernant la réhabilitation de l'ancienne mairie, le déplacement du Foyer Communal et la réhabilitation de l'ancienne cantine située dans le parc du Prieuré. Il a été aussi précisé le projet d'aménagement du Centre Bourg et d'un parking ainsi que l'aménagement d'un rond-point qui permettrait de supprimer les feux tricolores que nous connaissons actuellement. A la suite de ce diaporama, la parole a été donnée aux habitants

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

A quand la fibre numérique ? Les accords sont passés avec Orange et les travaux devraient commencer durant le second semestre 2018.

Rouxmesnil refusera-t-elle les compteurs LINKY ? Au niveau national, 0,83 % des communes ont voté non aux compteurs Linky. Mais dans la réalité que pèse vraiment cette décision ? Car force est de constater, même si cela est encore marginal, que les compteurs Linky ont déjà fait leur apparition chez des particuliers. Un calendrier de déploiement a par ailleurs été bel et bien arrêté par la Société ENEDIS pour Dieppe et sa région. Ce déploiement aura lieu entre juillet 2019 et mai 2020.

En cas de refus, que se passe-t-il ? Enedis est catégorique : « ce déploiement est régi par la loi. Légalement ce compteur est donc obligatoire pour tout le monde. A terme ce seront les seuls compteurs de référence. » Autrement dit, selon Enedis, que vous le vouliez ou non, avec ou sans l'accord de la municipalité, ces compteurs connectés, parfois contestés, devraient s'imposer malgré tout.

Pour plus d'informations sur les compteurs LINKY, vous pouvez sur internet consulter les sites suivants : enedis.fr/compteur-communicant robindestoits.org/VRAI-FAUX-sur-les-compteurs-intelligents

Dératisation des parcelles SNCF : il nous a été signalé la présence de rongeurs dans certaines parcelles appartenant à la SNCF. Nous allons intervenir et faire un courrier à la SNCF afin de demander le nettoyage de la végétation excessive dans ces parcelles.

Un petit rappel : À l'échelle locale, les obligations de dératisation ne donnent pas lieu à une réglementation unique, mais à un faisceau de réglementations qui sont propres à chaque département puis chaque commune. Certaines villes peuvent, par exemple, imposer un contrôle régulier d'infestation par les rats ; d'autres peuvent proposer des services entièrement gratuits d'élimination des rongeurs.

Depuis de nombreuses années, Rouxmesnil intervient auprès de la Société ECOLAB afin que celle-ci passe une fois chaque trimestre pour assurer la non-prolifération des nuisibles rongeurs ou autres.

Néanmoins nous allons intervenir auprès de la SNCF pour l'entretien de la végétation sur ses parcelles.

Problème récurrent : La Sécurité Routière :

- Les stationnements abusifs perturbent la circulation et génèrent des dangers potentiels notamment dans la courbe à l'entrée de la Cité Petit et devant le transformateur près des jardins ouvriers.
- Le non-respect du sens interdit, en arrière de la salle Corentin Ansquer, rue des Jardiniers, est extrêmement dangereux pour les riverains.
- Le passage, (malgré l'interdiction) des camions de 44t rue de la gare, génère des soucis de circulation et détériore la chaussée.

Nous allons demander à notre Garde Champêtre Municipal davantage de surveillance et une demande d'intervention auprès des services de la Police Nationale pour une plus grande surveillance de ces zones à risques signalées.

Cheminement vers la Clinique Mégival : un chemin piétonnier serait effectivement le bienvenu en bordure de la départementale qui mène à la clinique Mégival. Parce que l'arrêt du bus scolaire se situe à proximité du magasin BUT, les collégiens et lycéens empruntent chaque jour le bas-côté de cette route pour rentrer chez eux. Route sur laquelle circule un grand nombre de véhicules. Une demande de chemin piétonnier a été faite il y a déjà quelques temps mais la route étant une voie départementale, située sur la commune de St Aubin sur Scie, les communes avoisinantes ne peuvent intervenir.

Carrefour de l'étoile et rue du bel air : la visibilité est très médiocre du fait du talus, qui pourtant a été étêté de sa végétation à notre demande auprès de la commune de St Aubin Sur Scie. De plus la largeur de la rue ne permet pas de faire passer en même temps un bus et une voiture particulière. Lorsqu'un face à face est impliqué la voiture particulière doit alors faire marche-arrière.....

Entretien des talus rue du Frêne : (côté St Aubin...) le non-ramassage des tontes des abords de la chaussée par la commune de St Aubin sur Scie, génère des problèmes d'amas de végétations qui pourraient nuire si un orage éclatait.....

Monsieur le Maire signale que nous pouvons tenter de résoudre les problèmes inhérents à notre commune mais bien entendu pas ceux des communes voisines, ce secteur appartenant à la commune de St Aubin sur Scie. Mais un contact sera pris avec Mr Bazile, maire de St Aubin sur Scie...

Impasse de la Cavée : L'entretien du talus, en partie haute, dans cette impasse incombe à la ville de Dieppe qui est propriétaire de ce talus. Les risques en cas d'orage sont importants et les riverains ont déjà payé un lourd tribut lors du dernier gros orage. Nous allons relancer la mairie de Dieppe pour l'entretien régulier de ce talus et de la partie qui lui incombe. Pour notre part nous allons entamer la réfection de la chaussée en partie basse qui est très abîmée à cet endroit suite aux ruissellements des pluies.

La soirée s'est achevée dans une ambiance amicale autour du verre de l'amitié, après avoir lancé une invitation à venir nous suivre sur le site internet de la commune : rouxmesnil-bouteilles.fr et à venir partager les différentes manifestations organisées dans notre commune.



Le salon GILLES ANGER a fêté sa 10^{ème} année Toute l'équipe municipale a eu une amicale pensée pour Gilles qui a été la cheville ouvrière du premier salon en 2009 qui s'appelait alors «salon printanier». Le souvenir que l'on garde principalement de Gilles est son sourire permanent, sa discrétion et sa grande sensibilité. Il avait un sens de la dérision qui le rendait très attachant. Son départ prématuré nous a tous touché. Pour nous, les élus de 2008, le souvenir de sa présence restera gravé dans nos mémoires tant que durera ce salon printanier que nous avons renommé Salon Gilles Anger... Nous lui devons bien cet hommage.... Mr le Maire a remercié personnellement Mme Anger qui depuis l'origine de ce salon nous fait toujours l'honneur de sa présence.



Ce sont 17 artistes qui ont exposé lors de ce 10^{ème} Salon. Cette année le salon était ouvert aux Rouxmesnilais amateurs qui désiraient exposer leurs œuvres. Un article dans le dernier Grain de Sel annonçait aux habitants qu'il était possible de s'inscrire pour participer au salon de Mai.



Marine Ricquier (16 ans, peinture) et Alain Crèvecœur (tourneur sur bois) ont donc pour la toute première fois exposé leurs œuvres.

L'invité d'honneur « JABERT » (Jacques Robert, peintre Belge) a offert pour le traditionnel tirage au sort, contre l'achat du catalogue de l'exposition, une magnifique œuvre qui a été gagnée par une Rouxmesnilaise : **Nathalie Desjardins**.

C'est sur un bilan très positif que s'est achevé le 10^{ème} Salon Gilles ANGER. Un grand merci à tous les visiteurs (677) et aux exposants qui ont contribué à faire du salon un événement de référence.

Leur présence nous donne l'envie de continuer à mettre en évidence les différents talents, compétences et savoir-faire de nombreux artistes.





Les élèves des classes primaires sont venues comme à chacune des trois expositions annuelles et ont été accueillis par les artistes présents.

De quoi peut-être faire naître des vocations....

THEÂTRE

Voilà maintenant 3 ans que les élèves de primaire travaillent avec Gilbert Rault, comédien professionnel. La pratique du théâtre permet aux enfants de travailler sur la voix, les improvisations et les émotions. Cette année, un projet commun a été élaboré avec les élèves de CM1 et CM2 autour du Petit Poucet. Les textes ont été revus par les élèves de CM1 et corrigés par Gilbert Rault.



Les enfants ont beaucoup apprécié de travailler ensemble sur ce projet et l'aboutissement des 12 séances de travail a été présenté et a eu beaucoup de succès auprès des parents et amis venus nombreux assister à la représentation.



RÉSIDENCE D'ARTISTES

Dans le cadre de la Convention Locale d'Éducation Artistique et Culturelle signée avec Dieppe-Maritime (La communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise), la DRAC Normandie et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime, DSN continue son travail de résidence d'artistes dans une commune de l'agglomération. Après Arques la Batailles, Offranville, Varengeville, Hautôt sur Mer, Martin Église et Saint Aubin Sur Scie/Sauqueville, pour la 7ème année, c'est au tour de Rouxmesnil-Bouteilles. La résidence d'artiste est un dispositif spécifique d'éducation artistique et culturelle, elle vise à insuffler une dynamique qui prenne en compte les caractéristiques propres de chaque territoire, en termes d'enjeux pédagogiques, artistiques et culturels. Ainsi une résidence d'artistes est nourrie des rencontres que les équipes artistiques ont avec la population vivant sur ce territoire, notamment les enfants et les jeunes d'âge scolaire. Les projets sont pensés et menés en collaboration avec les enseignants et en cohérence avec le projet de classe. En milieu scolaire, la résidence d'artistes permet une rencontre privilégiée entre le monde éducatif et des artistes en création. Les élèves et enseignants nouent un lien unique avec un projet artistique, depuis l'énonciation de son intention jusqu'à sa réalisation au sein même de l'établissement.



La compagnie Tourneboulé (codirigée par Marie Levavasseur et Gaëlle Moquay) s'est implantée dans la commune entre février et juin de cette année. Leur travail avec les enfants des écoles Les Farfadets et La Salicorne et les Rouxmesnilais s'est articulé autour des questionnements qui émergent dès le plus jeune âge : comment sortir du soi ? Pourquoi est-il si difficile de rencontrer l'autre ?



L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. La semaine de cinq jours ne fait plus l'unanimité... En effet, ce n'est pas une réussite totale si l'on en croit les échos venant du terrain. L'objectif était de concentrer les apprentissages importants (lecture, écriture et calcul) sur cinq matinées au lieu de quatre pour faciliter la concentration des élèves. Dans ce domaine, le but a été atteint. Mais paradoxalement, pour les élèves, une matinée d'école supplémentaire signifie des après-midis de classe plus courts et des activités périscolaires en fin de cours qui génèrent de la fatigue supplémentaire. De plus, la semaine de 5 jours n'a pas résolu le manque d'attention des élèves. Il est clair que les enfants sont plus fatigués qu'avant et moins réceptifs parce que les journées, avec l'encadrement des activités périscolaires, sont beaucoup plus longues ... Il faut même parfois ajouter la garderie le matin et aussi le soir pour certains...

Conformément aux engagements du Président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de quatre jours et demi. Cette dérogation nouvelle, précisée dans le décret publié le 28 juin au Bulletin Officiel, donne davantage de souplesse aux acteurs de terrain afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des élèves. Les rythmes scolaires doivent pouvoir être aménagés à la réalité de chaque territoire. Ceux qui souhaitent changer peuvent donc désormais le faire.

Nous avons tout d'abord rencontré les enseignants puis les parents élus aux Conseils de Parents d'Elèves de nos deux écoles et faisant suite au Conseil d'Ecole extraordinaire réunissant tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves et commune), les nouveaux rythmes scolaires ont été déterminés ainsi :



*La semaine de **4 jours** a été choisie à 16 voix contre deux voix pour la semaine de 4,5 jours. Pour la durée de la pause méridienne : **la durée de 1h30 a été choisie** à 11 voix contre 7 pour 2h. Les horaires suivants ont été déterminés pour la répartition des heures de classe : **8h30/11h45...13h15/16h** ont été déterminés à 14 voix contre 4 pour 8h30/12h...13h30/16h.*

En résumé : **Ont été déterminés :**

La semaine de 4 jours avec les horaires suivants : 8h30/11h45...13h15/16h

LA FIN DES TAP

Le tir à Laser permet l'expérimentation de la visée et de la position du tireur. Un faisceau Laser va toucher la cible ce qui permet au tireur de voir la trajectoire de son tir.

Ces carabines laser utilisées durant les TAP sont sans munition et très sécurisantes, néanmoins la sécurité de base est rappelée à chaque manipulation de l'arme par les intervenants. A savoir : Une arme doit TOUJOURS être considérée comme CHARGÉE donc dangereuse et à ce titre ne doit JAMAIS être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un. Même avec une carabine Laser le rappel à la sécurité est omniprésent : le rayon Laser ne doit en aucun cas être dirigé vers une autre personne.

Un grand merci à Messieurs : **Roger LORMEAU, Jean-Pierre COLLASSE et Simon BANCE**. Ces trois intervenants du Club de Tir de Rouxmesnil se sont mis au service de nos élèves durant ces 4 dernières années.

TAP TIR



A l'issue de chaque période, une compétition amicale était organisée et les élèves repartaient avec une récompense pour leur brillant résultat et leur assiduité à l'entraînement.

TAP MATERNELLE



Un grand merci aux « **ATSEM** » qui à chaque saison ont su organiser le temps de nos petits élèves en leur offrant des activités variées...

TAP TENNIS

Merci au club de tennis et à sa présidente : **Anne-Marie ARTUR** de nous avoir mis à disposition un professeur de tennis qui a proposé une approche du tennis qui a beaucoup plu aux enfants.

SCRABBLE

Merci à **Mme BOISDRON** qui a animé les séances de scrabble.

DJEMBÉ

Merci à **YANN** pour l'animation Djembé.

ÉTUDE SURVEILLÉE

Un grand merci également au **personnel municipal** qui a su entouré les enfants durant les études surveillées et lors des Temps d'Aménagement Périscolaire car parfois il leur a fallu palier au remplacement des intervenants absents.

TAP ANGLAIS / TAP ÉCHECS

Merci aux deux enseignants / **Florence HAMON et Jean-Marie MATHYS** qui se sont mis au service des élèves durant ces quatre années...

TAP ARTS PLASTIQUES ET PHOTO



Merci aux deux intervenants : **Estelle GODART et Yann PELCAT** qui ont su offrir aux enfants des animations passionnantes.

TAP THÉÂTRE



Merci à **Odile MAUVIARD** pour le spectacle qui nous a été offert lors des vœux 2018.

MERCI A TOUTES ET TOUS.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Cette fête qui regroupe tous les élèves de l'école « La Salicorne » est organisée durant le mois de juin de chaque année scolaire dans la salle Corentin Ansquer. Cette année les élèves de grande section de l'école maternelle « Les Farfadets » se sont joints à eux. Cette manifestation clôture l'année scolaire et annonce les vacances d'été.



La fête est celle des enfants et des parents de l'école qui viennent très nombreux écouter chaque année le spectacle musical que les élèves ont étudié au cours de l'année scolaire. C'est aussi celle des enseignants qui voient l'aboutissement du travail musical effectué chaque semaine de l'année scolaire.



Un grand merci à Lise, la « dumiste » (Diplôme universitaire de musicien intervenant) qui apporte son savoir musical aux élèves de la grande section au CM2. Nous regrettons tous que l'Education Nationale décide dès la rentrée prochaine de diminuer les heures d'éducation musicale à l'école, c'était offrir à tous les élèves l'occasion d'une écoute et d'un partage autour de la musique orchestrés avec brio par Lise depuis plusieurs années.



Lors de cette fête de fin d'année scolaire, la municipalité offre à chacun des élèves de CM2 entrant au collège un livre de leur choix. Cette année chacun a reçu des mains de Monsieur le Maire un dictionnaire anglais/français et un documentaire du choix de l'élève. L'éducation nationale a offert, quant à elle, pour compléter la série, un livre des fables de La Fontaine.

Nous souhaitons à tous ces futurs collégiens une bonne adaptation dans leur prochain établissement scolaire.



Du 27 avril au 1er mai, se tenait au sein de la salle Corentin ANSQUER la 5^{ème} expo des photographies du PCRB. Ce sont quelques 530 personnes qui sont venues découvrir sur les cimaises les 54 clichés du thème imposé de cette année : « **Autour des papilles** ». 31 exposants proposaient leurs quelques 520 photos sur les 194 m linéaires de grilles installées pour l'occasion. Le vernissage de cette manifestation a accueilli 150 personnes dans une ambiance conviviale. Le traditionnel concours de la « meilleure » photo du thème imposé a donné aux visiteurs l'occasion de choisir leur photographie préférée.

Danou ROSE est l'heureuse gagnante 2018 et se voyait remettre un chèque cadeau pour le restaurant au « Bistrot Gourmand » et **MICKAEL BLIN** de SAINT NICOLAS D'ALIERMONT tiré au sort parmi tous les participants se voyait remettre la photo gagnante.



CONCERT DU CONSERVATOIRE CAMILLE SAINT SAËNS

Créé il y a plus de 20 ans, le Conservatoire Camille Saint Saëns de Dieppe propose plusieurs enseignements artistiques : musique, danse et art dramatique. L'établissement regroupe plus de 1000 élèves et 72 professeurs.

C'est dans la série des « Sympho'Nuits » et sur le thème « La nuit, le rêve » que le Conservatoire Camille Saint Saëns nous a présenté le samedi 29 avril, salle Corentin Ansquer, un concert qui réunissait 70 musiciens. Professeurs, élèves du Conservatoire et musiciens invités nous ont offert un très beau spectacle.

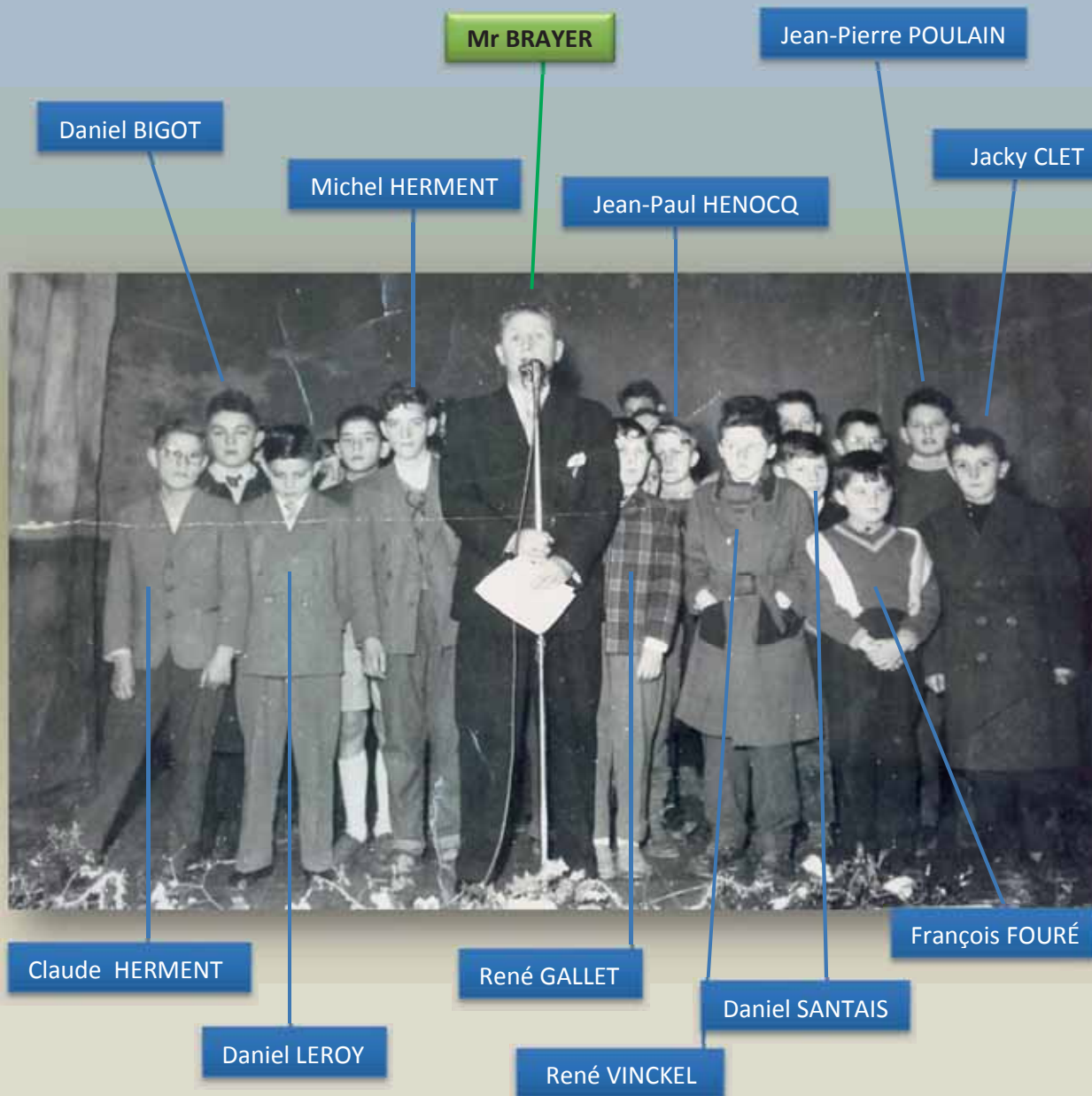
Plus de 200 spectateurs sont venus écouter les œuvres de Debussy (Clair de Lune), Saint-Saëns (La danse macabre), Mendelssohn (Songe d'une nuit d'été)..... Et bien d'autres odes ou rondeaux musicaux pour notre plus grand plaisir.



Chaque année un concert est donné salle Corentin Ansquer qui se prête magnifiquement à cet événement et chaque fois c'est un succès....N'hésitez plus, venez nombreux pour le prochain concert, vous serez surpris !



SOUVENIRS.....SOUVENIRS..... NOËL 1957



Merci à Daniel BIGOT pour ces photos souvenirs



Sur le site de la commune : rouxmesnil-bouteilles.fr

TOURNOI «GALAXIE ORANGE»

Le club de tennis de ROUXMESNIL BOUTEILLES a organisé le 27 Avril, un tournoi homologué « Galaxie Orange », ouvert aux enfants de 8 à 10 ans. Ce tournoi correspond à la politique mise en place par la Fédération Française de Tennis en faveur des enfants de 6 à 11 ans, afin de leur permettre d'évoluer progressivement dans la pratique du tennis. Le tournoi « galaxie orange » étant l'avant dernière étape avant de jouer avec les vraies balles jaunes et d'entrer dans la cour des grands. Ce sont donc 8 enfants qui s'étaient engagés et qui se sont « affrontés sportivement » sur les courts, venant des clubs de Rouxmesnil, Belleville sur Mer et Dieppe. Notre moniteur, Laurent FROMENTIN a créé deux poules de 4 joueurs et chaque enfant a pu jouer 3 matches en 2 sets gagnants de 3 jeux.

Les vainqueurs de chaque poule se sont ensuite rencontrés pour la finale et c'est Aristide BOLAND qui l'a emporté sur Jamie FROMENTIN.

Pour l'organisation, les membres bénévoles du bureau : Anne-Marie ARTUR - Jean-Paul AMICHAUD - Fabien DUMERY se sont relayés et n'ont pas hésité à donner de leur temps pour aider les enfants dans l'arbitrage, ce qui a permis que tout se déroule dans de bonnes conditions et que cette journée soit un vrai succès.

Chaque enfant a reçu récompenses et friandises et partagé le pot de l'amitié avec les parents et les organisateurs.

(A-M. ARTUR)



TROPHÉE JEAN MORISSE

Le club de tennis de ROUXMESNIL BOUTEILLES a été invité par le Comité Tennis de Seine Maritime pour participer aux finales des championnats individuels jeunes de Seine Maritime qui se déroulaient le Samedi 28 Avril au RUC à MONT ST AIGNAN. A l'issue des rencontres et lors de la remise des prix aux participants, le Club de Rouxmesnil a été également récompensé et a reçu le **TROPHÉE JEAN MORISSE** (en souvenir du Dieppois Jean MORISSE, qui a été de très nombreuses années Président du Comité Départemental de Seine Maritime).



Ce trophée a été mis en place pour récompenser le club qui inscrit le plus grand nombre de jeunes par rapport à son « effectif jeunes » compris entre 11 et 18 ans, susceptibles de participer à ces championnats.

Anne-Marie ARTUR et Jean-Paul AMICHAUD respectivement Présidente et Vice-Président du club de ROUXMESNIL-BOUTEILLES, ont donc reçu ce trophée des mains de Serge CHRISTOPHE Président du Comité Tennis Seine Maritime et Max COQUIN Vice-Président.

SOIRÉE DANSANTE DU TCR

La 5^e soirée dansante avec repas de l'Association du TCR s'est déroulée le Samedi 24 mars à la Salle Corentin ANSQUER. Dès le vendredi après-midi puis le samedi matin, plusieurs membres du bureau ont préparé la salle (mise en place des tables, décoration, etc...) pour accueillir les 140 personnes qui s'étaient inscrites pour cette soirée festive.

Dès 20h le top départ était lancé et sur le parquet de la salle, les participants ont dansé sur des rythmes de Zumba et des danses de salon, sur les airs programmés par le DJ Geoffrey. Le repas excellent préparé par le traiteur « Les 3 Rivières » a ravi les papilles de tous.

Les fonds récoltés par cette soirée permettront au club d'acheter du matériel, d'essayer de maintenir un montant de cotisation raisonnable, de faire face aux dépenses générées par les salaires et les cotisations sociales du BE et de l'AMT.

Les prochaines manifestations prévues :

- 21 au 29 Juillet CIRCUIT DES GOÉLANDS ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans
- 25 Juillet Tournoi GALAXIE VERT pour les 9/10 ans

REMISE DE LA MÉDAILLE DE BRONZE À ANNE-MARIE ARTUR

Serge Christophe, président du Comité Départemental de Tennis, a remis la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis (FFT) à Anne-Marie ARTUR, Présidente du Club de Tennis de Rouxmesnil, pour son implication et son esprit d'initiative.

Anne-Marie ARTUR : Un parcours atypique, plus de trente années faites d'investissements et de dévouement qui a fait du Tennis Club de Rouxmesnil ce qu'il est aujourd'hui.



Certains pourraient dire : « c'est normal, elle est en retraite »!!!! Tout de même plus de 30 ans ce n'est pas rien !

Voici un tout petit résumé de ce que Anne-Marie a fait pour le club de tennis de notre commune et qui mérite bien tous les honneurs...

« En 1982, Gérard MARECHAL nous a emmenés dans la grande aventure qu'a été la création du club de tennis de ROUXMESNIL-BOUTEILLES. J'ai adhéré à cette proposition et l'équipe comptait même à cette date notre maire Jean-Claude GROUT. A partir de cette date j'ai été nommée secrétaire du club, j'ai vécu la construction des 2 courts extérieurs en 1986, dont l'un a été pris en charge financièrement par le club pour un coût de 200.000 francs (paiement échelonné de 1986 à 1996) puis la construction de la salle actuelle.

Quelques enfants étaient alors inscrits au tennis. J'ai souhaité suivre une formation qui se dispensait à Cabourg pour obtenir le diplôme d'animateur de tennis, ce qui m'a permis par la suite d'enseigner et transmettre ma passion du tennis à tous ces petits que j'étais ravie de voir évoluer. C'est donc tout naturellement que j'ai pris la présidence du club de tennis fin 2004 (suite à quelque petits soucis au niveau du bureau). J'ai alors décidé d'ouvrir une école de tennis, recruter un professeur de tennis ayant son brevet d'état, puis j'ai repris contact avec toutes les instances municipales, administratives et sportives, d'où de nombreuses démarches.

En 2004 le club comptait 90 licenciés. L'année suivante le club avait augmenté de 87% son nombre d'adhérents et depuis nous dépassons les 200 inscrits. En 2006 avec l'aide d'une éducatrice des "Ateliers d'Etran" nous avons ouvert une section 'SPORT ADAPTE' qui regroupait 6 adultes. A la date d'aujourd'hui 5 sont encore présents dont Florent BATEL qui a remporté de nombreux titres de vainqueurs départementaux et celui de vice-champion en National.

La médaille de bronze de la FFT m'a été décernée en 2005 pour le temps consacré au tennis, puis la médaille d'argent en 2014 pour 10 ans de présidence. En 2014 je recevais la médaille de la ville de Rouxmesnil-Bouteilles pour 30 ans de bénévolat au service du sport. (A noter que j'avais été également secrétaire puis présidente du club de gymnastique volontaire de 1977 à 1982 ou 1983).

En 2015 j'ai reçu un trophée pour le club. Celui-ci s'était classé 1er des clubs de 200 à 399 licenciés au « Podium des clubs ». En 2016 le club était classé 3° mais seuls les 2 premiers étaient récompensés.

Cette année, en 2018, j'ai reçu pour le club le « Trophée Jean MORISSE » que j'avais déjà reçu en 2016, puis le label de bronze pour la formation des jeunes, qui confirme celui que nous avons déjà reçu en 2017. J'ai toujours beaucoup travaillé pour le club et je suis fière du beau parcours que j'ai réussi pour ce club et de l'avoir mené à ce niveau. » (Résumé de l'interview de Anne-Marie ARTUR suite au Label de Bronze reçu le 26 mai 2018)

Chapeau bas Madame la Présidente....le bénévolat avec vous garde toutes ses lettres de noblesse car être bénévole, ce n'est pas juste "bien", ni juste parce que l'on a du temps mais c'est une manière de vivre sa relation aux autres : considérer que tout n'est pas marchand et que le don et l'engagement sont des moyens d'épanouissement et de rencontre certains !

Soyez assurée que tous les honneurs et notre inconditionnel respect vous sont dus.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club de Gymnastique Volontaire de Rouxmesnil-Bouteilles fêtait ses 40 ans en 2016. D'année en année, le club est toujours aussi dynamique et dispense chaque semaine ses cours à la quarantaine de licenciés. Forts de leur succès lors de leur grande soirée créole de 2016, les bénévoles vous concoctent une soirée typiquement orientale et costumée (si vous le souhaitez !) le 3 Novembre 2018, salle Corentin Ansquer. Le traiteur dieppois, « Le délice d'Alibaba » se chargera de vous régaler, pendant que Nathalie et Ludo d'artistes Promotions assureront l'animation.



Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée en famille ou entre amis, ambiance garantie, venez nombreux !

Réservation : 02.35.84.15.11 - 02.35.85.35.63 - 06.30.87.03.03

JUNIORS

Lors du week-end du 27 et 28 avril s'est déroulé le U16 Bowl (Le U16 Bowl est le premier tournoi organisé par la FFFA, regroupant les meilleurs joueurs des ligues régionales dans la catégorie U16 basé sur le même découpage que le Junior Bowl en jeu 11 contre 11).

Les Pirates étaient représentés, en la personne d'Hugo Sanson. Il formait, avec d'autres jeunes de la région Normandie/Bretagne, un groupe de 35 joueurs, la team West Coast !

Pendant ce stage à Sable sur Sarthe, il a pu apprendre avec les meilleurs et progresser. Ce fut un stage complet abordant énormément de sujets concernant le football américain, allant du plaquage à la sensibilisation à la nutrition et aux blessures !



Cet événement se termina par une opposition face à l'équipe Ile de France, où la sélection Normandie/Bretagne s'inclina sur un score de 18-00.

Néanmoins, l'aventure des Pirates ne fait que commencer. Tandis que la formation sénior se repose suite à une saison complète qui se termina en Finale, celle des juniors ne fait que commencer ! Ils rencontreront les équipes de Caen, de Rouen et du Havre pour un tournoi amical sur les terres rouennaises le 2 Juin et un match est également prévu avec l'équipe de Dreux avant la fin du mois de Juin. Pas de repos pour les braves, même pendant les grandes vacances ; d'autres joueurs continueront leurs formations loin de leurs clubs, pour apprendre avec les meilleurs : Les Black Panthers. Le camp EFAJA est spécialement organisé pour les 13/18 ans. Des jeunes Pirates participeront à ce camp qui aura lieu à Thonon-Les-Bains, avec les anciens champions d'Europe ! Ils passeront une semaine entière à se former à leurs postes dans les meilleures conditions et avec une des meilleures structures au niveau français. Au cours de cette semaine, ils peaufineront leurs capacités avec deux entraînements par journée et suivront un programme aussi strict que varié ! Ce camp se déroulera du 19 au 24 août.

Suite à ce stage, il sera aussi possible de continuer à se former avec l'expertise d'un des formateurs les plus compétents de la région au poste de quarterback. Le quarterback actuel de l'équipe était déjà passé par ce camp de perfectionnement, qui lui a fourni un solide bagage dans sa formation à ce poste. Les Pirates renouvellent leur confiance dans ce formateur en lui envoyant une nouvelle fois un quarterback apprendre des meilleurs ! Tout cela annonce de bons augures pour la jeune section des Pirates ; le club a confiance en ses futurs talents et en recherche toujours pour fortifier le groupe.

[Vous pourrez retrouver le club des Pirates lors des Forum des Associations le 2 Septembre ou au village des sports cet été !](#)

Le club est très fier de son jeune joueur, très prometteur, sachant qu'il n'en est qu'à sa première année de football US ! Les Pirates espèrent qu'il sera le pionnier d'une nouvelle ère pour le club et qu'aux prochaines sélections d'autres jeunes auront la possibilité de faire le même parcours.



Les Conquérants de Caen se sont imposés au bout du suspense face à Rouxmesnil-Bouteilles en finale régionale des playoffs d'accession en troisième division, dimanche 6 mai.

Il a fallu attendre les dernières secondes de la finale du championnat régional de Normandie de football américain pour connaître l'issue du match entre les Conquérants de Caen et les Pirates de Rouxmesnil-Bouteilles, le 6 mai à Caen, finalement remporté par les locaux 21-20.

Après un parcours assez aisé durant la saison et en demi-finale, les Pirates et les Conquérants s'affrontaient dans une finale régionale qui permettrait de savoir qui irait en barrage pour accéder en troisième division. Était-ce en raison de l'enjeu ou du soleil de plomb qui dominait le stade de la Pomme d'or ?

Dans tous les cas, le match mis une mi-temps à se décanter. À un premier touchdown des Caennais, leurs adversaires répondaient avant la pause pour prendre l'avantage 8-7. Un affrontement fermé donc, physique, dans lequel les défenses dominaient face à deux coureurs pourtant bien en jambes.

Les Conquérants, menés pour la première fois de la saison, réagissaient les premiers en seconde mi-temps. Après quelques gros gains de Mathias Toussaint au sol, c'est Quentin Birée qui trouvait l'ouverture en slalomant au milieu de la défense pour atteindre l'en-but. Les Pirates n'allaient toutefois pas lâcher si vite, alternant passes courtes et courses, ils revenaient au score (14-14). La réaction caennaise ne se fit pas attendre, dès l'action suivante en attaque, Thomas Seillier trouvait Florian Guérin au bout d'une passe longue. Le receveur se débarrassait de son défenseur pour filer dans la zone de touchdown (21-14).



À une transformation près !

La pression montait alors d'un cran, les joueurs de Rouxmesnil-Bouteilles récupérant la balle pour une dernière série. Entre courtes avancées et plusieurs pénalités à l'encontre des Conquérants, ils franchissaient l'en-but à quelques secondes de la fin (21-20). Les Pirates choisissaient alors de tenter le tout pour le tout et la transformation à deux points – plutôt que l'égalisation au pied. Leur course extérieure échoua à proximité de la ligne, suscitant une confusion marquée brièvement par la joie des deux camps... Après quelques minutes de concertation, les arbitres refusaient finalement la

transformation. Les 11 dernières secondes ne changeaient plus rien à cette finale haletante jusqu'au bout. « Mathias Toussaint, désigné meilleur joueur du championnat de Normandie, s'est montré efficace et déterminé en attaque, et la défense contre la passe a bien contenu leurs tentatives dans les airs », remarque Matthias Fournier, entraîneur et joueur des Conquérants.



Quelques points importants de cette saison 2017/2018 :

La suppression des emplois aidés n'a pas permis de renouveler un autre contrat. Malgré cela le club s'est organisé pour que les enfants puissent avoir un entraîneur durant toute l'année sportive avec pour certaines équipes 2 entraînements la semaine.

Pour la seconde année consécutive, un stage avec des professionnels a été organisé au Kindaréna de Rouen. 53 enfants du Club ont répondu présents et un bus a été affrété pour les emmener.

Saison 2017/2018 : 176 licenciés. La convivialité et la bonne humeur font que durant les quatre dernières années la moyenne des licenciés est restée constante à 180 licenciés. Le BCR et Dieppe sont les deux clubs les plus représentés du District Dieppois. 11 équipes jeunes et seniors ont été engagées en championnat, 2 équipes loisirs hommes et femmes ont disputé des matches amicaux.



Grâce à la complicité de Jessica Etienne, la fête d'Halloween a été organisée lors d'un entraînement. A Pâques une chasse aux œufs a été également organisée.



La foire à tout orchestrée par Catherine Leharanger n'a pas bénéficié d'une météo clémente mais malgré cela 237 m d'exposition ont été honorés. La mobilisation des bénévoles a permis la réussite de cette manifestation.

Les 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France Cadets a vu de nombreux matches, malheureusement le manque de public s'est fait ressentir. Une aide de la Région nous a permis de minimiser les dépenses générées par ces différents matches.

Pourquoi notre budget est en déficit cette année de – 2 187,73 € :

Les principales dépenses sont en augmentation à savoir :

Les petits équipements : acquisition d'un réfrigérateur, de séchoirs à linge, de deux cafetières, de deux balais de parquet, d'une sacoche et d'une souris d'ordinateur, (445 €). **Equipements sportifs**: acquisition de nouveaux jeux de maillots, de chasubles et d'un panier électronique (750 €). **Frais d'arbitrage...** (830 €).

Résultats sportifs :

Cette année de nombreuses équipes ont représenté le Club dans les districts : Dieppois, Rouennais en Département et en Région. **L'école de basket Babies et Mini-Poussins** (26 enfants au total) ont défendu leur couleur dans les différents plateaux qui étaient organisés par les clubs de la région. Dans ces catégories, des petits tournois permettent de pratiquer le basket-ball en 3 contre 3, éventuellement 4 contre 4.

(Entraîneurs et coaches : Marine Guyot, Jessica Etienne, Julie Guyot, Sandrine Noël, et Bertrand Lamarche.)

Poussines : 2 équipes poussines engagées qui terminent 1^{ère} et 2^{ème} de leur championnat. Les débutantes n'ont jamais démeritées et se sont « battues » et terminent 5^{ème} /6. 2 filles sont sélectionnées pour la « Sélection du District Dieppois)

(Entraîneurs : Franck et Joffrey ; Coaches : Franck Dumont et Joffrey Noël)



Poussins : une vingtaine de présents à chaque entraînement, les plus anciens ont été engagés sur le District Rouennais, la seconde équipe est restée sur le District de Dieppe. 2 sélectionnés pour la « Sélection du District Dieppois » et comme au Football 2 réservistes.

(Entraîneurs et Coaches : Cindy Lamarche et Sébastien Bonvalet)

Benjamines : elles ont progressé et ont été présentes tout au long de l'année. Elles sont motivées pour la saison prochaine. **(Entraîneur Alain Noël, Coach : Céline Pineau)**

Benjamins : ils se sont qualifiés pour le Championnat Départemental. Championnat relevé où l'équipe s'est très bien comportée. Une bonne équipe pour l'an prochain car beaucoup sont 1^{ère}. Année. **(Entraîneurs et coaches : Julien Copin et Christophe Etienne)**

Pour les Minimes :

Minimes F : entraîneur et coach : Nicolas Buquet, **minimes 3** : entraîneur et coach : Florian Leroy, **minimes 2** : entraîneur Florian Leroy, coach : Dominique Fouque. **Minimes 1** : entraîneurs et coaches : Sébastien Bonvalet et Jérôme Breda, préparateur physique Charles Cavel.

L'année prochaine une bonne moitié d'entre eux évoluera dans la catégorie supérieure.

Juniors : le niveau Départemental Junior est assez relevé, certains d'entre eux ont pu évoluer avec les Hommes le dimanche matin. **(Entraîneur et coach Fabrice Poultaït)**

Promotion Honneur Féminin : l'équipe cette année est composée de filles du BCR et des filles de l'ESA. Elles ont toujours répondu présent avec beaucoup de combativité et ont beaucoup progressé. **(Entraîneur Erwan Carpentier)**

Seniors 1^{ère} série Homme : beaucoup de licenciés mais grande difficulté à avoir le nombre suffisant pour former une équipe. Les piliers ont toujours répondu présent ce qui a permis de ne pas déclarer forfait sur certains matches. (**Entraîneur Olivier Renouf, coach : Jérôme Breda**).

Pré-Région Féminine : les files se maintiennent en Région et l'année prochaine elles se retrouveront en Championnat contre Dieppe et St Nicolas. (**Entraîneur Erwan Carpentier**)

DM3 (PH) Hommes : le début de Championnat a été critique mais les victoires sont arrivées ce qui permet au groupe de se maintenir en Promotion d'Honneur. (**Entraîneur et coach : Olivier Renouf**.)

Loisirs Hommes et femmes : tout le monde est assidu ce qui permet de voir leur progression au fil des ans. C'est un collectif où la joie de vivre rassemble ce groupe. (**Entraîneurs Bertrand Lamarche et Denis Cauvin**).

Mot du Président :



« Je tiens à remercier tous les entraîneurs et coaches qui donnent de leur temps et apprennent à tous les enfants les fondamentaux de notre sport, beaucoup de bénévoles et beaucoup de temps offert à nos licenciés. Nous sommes une grande structure et si tous les bénévoles ne donnaient pas de leur temps et gratuitement, je tiens à le rappeler, le club ne serait pas là où il est actuellement. Merci aux bénévoles, aux entraîneurs et coaches qui font vivre le club. Je réitère ma demande de l'an dernier : j'aimerais que beaucoup plus de seniors hommes et femmes nous rejoignent pour entraîner et coacher. Que ce qui leur a été donné jeune ils puissent maintenant le partager. Prendre c'est bien mais redonner c'est encore mieux.

Un club avance quand tous ses licenciés apportent un peu de leur temps...

Enfin, cela va faire 30 ans que je suis au club et 6 ans en tant que Président. L'effectif est passé de 130 à 180 licenciés que nous maintenons depuis 4 ans et ce grâce à toutes les personnes donnant de leur temps. Je tiens encore à les remercier. Pour moi le temps est venu de m'effacer pour laisser de nouvelles idées émerger pour que ce club, notre club, puisse continuer à fonctionner de façon pérenne.

Je laisse donc ma place de Président. Je sais que cette place sera bien tenue par Bertrand LAMARCHE, élu nouveau Président du BCR et qui prend ma succession. Je resterai dans le bureau pour aider et continuer à faire grandir ce club.

Je suis content d'avoir eu à mes côtés des personnes compétentes et toujours présentes, malgré mon caractère pas toujours facile...

Merci encore et bonne continuation au B. C. Rouxmesnil. »

Alain Noël

L'association compte environ 80 adhérents avec comme :

Présidente : Mme Lucette LENNE, **Vice-présidente :** Mme Marie-France MAHIEUX,
Trésorière : Mme Micheline MAUPAS, **Secrétaire :** Mme Monique DELABYE



Lors de l'Assemblée Générale du 10 janvier, le bilan moral, présenté par la présidente Lucette LENNE, a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Lors du bilan financier il a été précisé le montant des subventions accordées par la municipalité : 550 € et par le Conseil Général : 540 €. Le bilan financier révèle un solde bénéficiaire de 330 €, il a été approuvé par la majorité.

Un petit rappel des activités 2017 : une sortie à Honfleur, une sortie cabaret à la salle des Vikings d'Yvetot. Le voyage de 10 jours dans les Pyrénées-Atlantiques dans la ville de Bielle, et la fête de la chanson à Forges-Les-Eaux.

L'année 2017 n'aura pas fait recette lors de la « Foire à tout ». Les membres du bureau ont décidé de ne pas reconduire cette manifestation qui demande trop de forces vives. En contrepartie ils ont présenté un loto qui s'est tenu le dimanche 11 février, salle Corentin Ansquer. Les organisateurs sont satisfaits de cet après-midi, et compte bien renouveler cette animation l'an prochain !!

Cette année, de nombreuses animations sont au programme :
balades, voyage, spectacles, etc....



VOYAGE 2017 DU CLUB DE L'AMITIÉ

La France regorge de fabuleuses régions à découvrir où la gastronomie et les vieilles pierres sont indissociables. Au travers de ses voyages, le club de l'Amitié nous fait partager ces instants d'amitié.



Une semaine de voyage et presque 3 500 km parcourus, plus de 13 villages et sites visités, sans oublier les nombreux restaurants et dégustations figurant au programme.

Du 8 au 12 septembre 2017, le petit groupe de 26 personnes a posé ses valises à Bielle, au cœur de l'authentique vallée d'Ossau dans les Pyrénées. Pays de l'ours et du vautour, où les hommes ont su garder intactes leurs traditions, leur patrimoine et leur manière de vivre... la Vallée d'Ossau est aussi une terre de traditions pastorales où l'histoire est racontée dans la pierre.

Curiosité de la région : LES GROTTES DE BETHARRAM où les entrailles des Pyrénées se dévoilent sur 5 étages et sur un parcours de 2,8km de long en petit train, en bateau sur un lac souterrain et à pied. Tout simplement magnifique !



L'Espagne étant à quelques heures, par le tunnel du Somport, il était donc incontournable de visiter la cathédrale de San Pedro de Jaca et sa citadelle.



Sur le retour, un passage incontournable à Lourdes, vers ses 15 chapelles.

Si vos journées vous semblent longues ou si tout simplement vous voulez les accompagner lors de leurs sorties, n'hésitez pas à les contacter au 02 35 84 70 55, ils se feront un plaisir de vous accueillir pour partager un bon moment de convivialité !!

SYNTHÈSE DES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

FOYER MUNICIPAL

En cours de réalisation.



ANCIENNE CANTINE SCOLAIRE

Début des travaux prochainement.



Prochain garage

L'ancienne cantine des primaires deviendra une salle de réception.

Le garage actuel accueillera une fleuriste.

Le logement se transformera également en local professionnel.

L'ancienne cantine des maternelles recevra une esthéticienne et un cabinet d'infirmières.

ANCIENNE MAIRIE

En cours de réalisation.



Dès octobre 2018, 5 logements seront mis en location avec priorité aux familles ayant des enfants en âge scolaire.

CIMETIÈRE

Dans le cadre de l'agrandissement et du réaménagement du cimetière de la commune la transformation de la zone du COLUMBARIUM est en cours d'achèvement.



Suite à une crémation, les familles pourront disperser les cendres au **JARDIN DU SOUVENIR**, inhumer l'urne dans une **TOMBE**, la mettre dans une **CAVURNE** (caveau funéraire) ou la déposer dans la case du **COLUMBARIUM**.

Une case contient une ou plusieurs urnes. Comme pour une tombe, il est nécessaire d'acheter une concession pour le prochain columbarium auprès de la mairie. Les durées des concessions et les prix seront disponibles en mairie dès la fin du mois de juin après délibération du Conseil Municipal.

Les communes de plus de 2000 habitants doivent disposer d'un columbarium, depuis la Loi du 19 décembre 2008.

« AVENUE VERTE LONDON-PARIS » où en est-on ?

Travaux réalisés en 2017 :

- Le chantier de la dernière section de l'Avenue Verte comprise entre **Arques-la-Bataille et Dieppe** a démarré en 2017 avec le retrait des rails et des traverses sur les emprises qui seront utilisées pour la réalisation de la voie verte, mais également les travaux de déplacement de l'ensemble des installations ferrées (barrières, armoires électriques, feux de signalisation, ...).

- Les travaux de la voie verte à proprement parlé doivent démarrer au second semestre 2018 pour une mise en service à l'été 2019.

(La dépose de terre (700 000 m³ à partir de juillet 2018 par 20 camions en rotation par jour) sur une partie du parcours de cette voie verte sur notre commune ne va-t-il pas générer un nouveau retard ?... à suivre !)

Le Conseil Départemental a voté, en février 2016, son nouveau Projet de Développement Touristique 2016/2021.

Le coût d'investissement est de l'ordre de un million d'euros du km, ce qui est presque cinq fois plus élevé que pour une voie verte « standard » et seulement trois fois moins cher qu'une autoroute. Cette section est attendue tant par les acteurs locaux que les usagers, mais aussi souhaitée par le Département au regard des retombées économiques locales que génère une telle infrastructure.



Notre restauration scolaire introduit plus de produits bios et locaux et change ses pratiques en cuisine. Une évolution délicate, mais un défi à tenir. Déguster des plats élaborés en cuisine par notre cuisinier, à partir de produits bruts, de saison, en grande partie locaux et pour certains à 100% d'origine biologique devient une priorité pour nos écoliers.

Notre défi : sortir du repas vite expédié ; défendre la qualité de l'assiette ; privilégier les fruits et légumes mais aussi les produits bio et/ou les circuits courts ; favoriser l'éducation au goût ; garantir la traçabilité des aliments; réfléchir à de meilleurs circuits de livraison, etc.

C'est une évidence: l'école est le lieu privilégié pour permettre aux élèves d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires, mais "bien-manger" coûte-t-il plus cher ?

Consommer bio sans surcoût est tout à fait accessible si l'on respecte 4 principes de base :

- la production locale bio plutôt que l'importation trop coûteuse en CO2
- une consommation moindre de viande
- un respect strict de la saisonnalité des fruits et légumes.
- lutter activement contre le gaspillage. Comment ? en respectant les portions individuelles servies aux enfants.

Un suivi financier est en cours et nous restons attentifs à ce suivi. Il nous semblerait injuste d'augmenter le prix des repas si nous ne respectons pas les 4 principes de bases énumérés ci-dessus.

Dans l'optique notamment de réduire la consommation de viande et d'aller vers une "alimentation durable", nous suggérons d'instaurer l'option d'un repas alternatif végétarien, un jour toutes les deux semaines pour commencer afin d'arriver à un repas végétarien alternatif par semaine.

Le menu alternatif végétarien tel qu'il est souhaité aujourd'hui a déjà été mis en place dans plusieurs communes. Il y rencontre un succès et est choisi par environ 20% des enfants concernés.

L'assiette végétarienne a toute sa place dans les cantines car elle répond aux attentes des consommateurs et permet de dépassionner le débat sur la laïcité en restauration collective. Pour les sceptiques sur l'aspect nutritionnel des repas, il est précisé :

« Qu'il faut naturellement s'assurer que le plat végétarien respecte des règles nutritionnelles strictes comme la nécessité d'associer légumineuses et céréales, ou légumineuses et produits laitiers. »

La viande sera remplacée par les protéines végétales, comme des lentilles ou des haricots. Il faut savoir que tous les menus présentés par notre cuisinier sont soumis à l'approbation d'une diététicienne qui ne manquera pas de nous avertir si l'équilibre alimentaire dans l'assiette de nos enfants n'était pas respecté. La restauration scolaire devrait être un moment authentiquement pédagogique, où les enfants pourraient découvrir et apprécier des plats qu'ils n'ont pas l'habitude de manger chez eux. C'est d'ailleurs le cas dans notre commune où notre intendance et le cuisinier font le choix de proposer des plats cuisinés, avec des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique, en diversifiant les plats proposés.

Néanmoins, la question de la viande, doit pouvoir être posée. A l'heure actuelle, les textes imposent de la viande dans au moins 16 repas sur 20, ce qui se traduit dans les faits, pour des raisons de commodité, par de la viande à tous les repas. Or, il n'est d'une part pas nécessaire d'avoir de la viande à tous les repas, ensuite la production industrielle de viande est problématique à plusieurs plans : les conditions de vie des animaux destinés à l'alimentation, et la quantité de nourriture nécessaire à l'élevage de ces animaux. Il paraît donc judicieux d'inclure des repas végétariens dans nos menus de façon à sensibiliser les enfants sur la question de la réduction des protéines carnées.

Rouxmesnil-Bouteilles veut s'inscrire contre le cliché de la restauration scolaire ouvreuse de boîte ! Avec l'introduction du bio, des labels et terroirs, la qualité est globalement tirée par le haut.

Nous nous y sommes engagés, et nous essayons au mieux de répondre à notre engagement : repas « durables » voire bio et maintenant instauration d'un menu végétarien alternatif.

Dépôts de déchets au pied des conteneurs :

les dépôts sauvages résultent d'actes d'incivisme de particuliers.

Aujourd'hui, seules les communes ont le pouvoir de police.



Le non-respect des jours de collecte, le dépôt d'encombrants hors des déchetteries, le dépôt d'ordures au pied des conteneurs, les dépôts sauvages, le brûlage des détritux à l'air libre....

De manière plus globale, tout dépôt de déchets qui ne relève pas d'une activité organisée peut être sanctionné au travers des pouvoirs de police administrative des maires.

ATTENTION ! Toutes personnes prises en train de déposer ses déchets de manière sauvage ou au pied d'un conteneur risquent une amende pouvant aller de 68 € jusqu'à 1 500 € si la même contravention est commise à l'aide d'un véhicule, 3 000 € en cas de récidive.



La déchetterie (ou déchèteerie) est un centre où les particuliers et sous certaines conditions les artisans, peuvent apporter certains de leur déchets en respectant des critères de tri, en vue d'un traitement ultérieur (réemploi, recyclage, valorisation...). C'est donc un centre de regroupement et de transfert, et non un centre de traitement, qui vient en complément de la collecte des ordures, dont la responsabilité revient à l'agglomération dieppoise, pour des raisons de volume ou nature du déchet.

Quand y aller ? Dès le lendemain du jour où vous avez retiré votre carte d'accès à la déchetterie à la mairie.

Horaires : la déchetterie est ouverte sous le contrôle d'un gardien tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. 8h30/11h45.....14h/18h45... en hiver la fermeture est avancée à 17h45.

Que peut-on déposer ? : déchets de jardin, gravats, résidus de bricolage, objets encombrants incinérables, ferraille et autres métaux non ferreux, huiles minérales usagées (huile de vidange), papiers et cartons d'emballages, verre et papier, piles de toutes sortes, pneus.

Chacun peut livrer ses déchets verts avec 40 accès possibles par an. Pour les autres déchets, tous les foyers peuvent venir 12 fois par an avec un maximum de 3 m³ à chaque livraison.

Toutes les possibilités vous sont offertes...alors pas de dépôts sauvages.... **Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?**

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues par la ville est considéré comme un dépôt sauvage. Au même titre pour les personnes qui laissent leurs récipients d'ordure en dehors des dates et horaires de collectes au pied des conteneurs lorsque ceux-ci sont pleins.

RAPPEL VIGILANCE ESTIVALE SURVEILLANCE HABITATION

Prévenez notre garde Champêtre des dates de votre absence durant vos congés d'été, les passages réguliers qu'il effectuera pour surveiller votre domicile permettront d'anticiper ou de limiter les problèmes dans votre résidence.

RAPPEL SÉCURITÉ PORT DU CASQUE



La mesure, décidée par le Comité interministériel de la sécurité routière en octobre 2016, s'applique aux enfants tenant eux-mêmes le guidon comme à ceux qui voyagent assis sur le porte-bagages ou dans le baquet d'un « vélo-cargo », ces bi-porteurs ou triporteurs utilitaires qui sillonnent de plus en plus les rues des villes. En imposant le casque aux plus jeunes, l'idée est également de les habituer à cet équipement pour que son port devienne une évidence plus tard à l'adolescence ou à l'âge adulte. Cette mesure peut également inciter les parents à adopter le casque pour montrer le bon exemple à leurs enfants. **Alors tous à nos casques !**

ETAT - CIVIL

CALENDRIER DES ANIMATIONS DEUXIÈME SEMESTRE 2018



Naissances

Inès AKREMI	20 décembre 2017
Liano DE GREEF	19 janvier 2018
Marin DUMONT	25 février 2018
François ROGISTER	9 mars 2018
Anna SOICHET	21 avril 2018
Elia DEBURE GALLAIS	13 avril 2018
Albane DEBURE GALLAIS	13 avril 2018
Erin QUENEL BIGNON	14 avril 2018
Agathe BRUNEL	22 avril 2018
Iris VOLTA	18 mai 2018
Thomas EDOUARD	30 mai 2018



Mariages

Mr. Yohan DUVAL et Mme Marion FOSSÉ	02 juin 2018
Mr. Julien PAILLETTE et Mme Marie DUVAL	02 juin 2018
Mr. Jean LEVASSEUR et Mme Emilie LAVENTIE	16 juin 2018
Mr. Jérôme FERON et Mme Marine MARGUERIE	23 juin 2018



Décès

Mr. Gérard LEROY	décédé le 16 janvier 2018
Mme. Léone PESQUET	décédée le 09 février 2018
Mme. Nicole LAVERDURE épouse FOSTER	décédée le 30 mars 2018
Romane DUMOUCHEL	décédée le 11 juin 2018

JUILLET

Jeudi 5 : passage du jury des maisons fleuries

Samedi 14 : Fête Nationale

Monument aux Morts: 11h

Pique-Nique: 13h

Jeux: 14h30

Après-Midi de Juillet : Les Lundis et Mercredis
de 14h à 17h - Clubs sportifs

SEPTEMBRE

Vendredi 21 : 18h30 (Ancienne Cantine)
Récompenses Maisons Fleuries

OCTOBRE

Samedi 6 au Dimanche 14 : Salle Ansquer C. Ansquer
Salon photographique (15h à 19h)

Dimanche 14 : (Foyer) Brocante - APE
inscriptions au 06 14 08 87 37

Dimanche 21 : Repas des Anciens

NOVEMBRE

Samedi 3 : Salle Ansquer

Soirée - Gymnastique Volontaire

Vendredi 9 : 18h30 (Ancienne Cantine)
Récompenses des Jeunes Sportifs

Dimanche 11 : Monuments aux Morts Armistice 1918"

Samedi 17 au Dimanche 25 : (Salle C. Ansquer)
Salon Automnal (15h à 19h)

DÉCEMBRE

Mercredi 5 : Monument aux Morts
Souvenir des Victimes de la Guerre d'Algérie

Mercredi 12 : Foyer communal
Goûter - Club de l'Amitié

Mercredi 12 : Distribution en Mairie des
colis de Noël (14h à 17h)

Vendredi 21 : Salle C. Ansquer
Arbre de Noël de la Commune

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

02 35 84 30 55

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 20h
Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président : Mr. Lamarche Tél : 02 35 84 59 53
Tennis club, Présidente : Mme Artur Tél : 02. 35. 85. 53. 20 / 06. 17. 45. 90. 44 mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr
Gym volontaire, Présidente : Mme Petiteville.....Tél : 06. 44. 18. 16. 92
Tir club, Président : Mr. Fossé Tél : 02. 35. 06. 04. 74
Les Pirates de Rouxmesnil, Président : Mr Dumont Tél : 06. 35.36.49.39

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Présidente : Mme Reine Tél : 09. 67. 85. 73. 70
Club de l'Amitié, Présidente : Mme Lenne Tél : 02. 35. 84. 70. 55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme Gouteux Tél. : 06. 49. 30. 59. 65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr Devaux Tél. : 02. 35. 84. 18. 49
Les Peintres du lundi, Présidente : Mme Lebras Tél. :02. 76. 21. 07. 80
Club Photo : Mr Bauder Tél : 06. 11. 03. 16. 79
Musiques Cajuns : MR Fouré.....Tél : 06. 08. 96. 97. 78

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme DESCAMPS.... Tél : 02 34 84 60 17
École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme HAMON Tél : 02 35 84 35 17
A.P.E (association des Parents d'Elèves) : Mme LECUYER..... Tél : 02.35.04.13.82

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois tél : 02.35.83.57.57
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine.....tél : 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St jacques.....tél : 02.35.84.21.65

SITE INTERNET COMMUNAL : rouxmesnil-bouteilles.fr

2018.... 10 ans déjà....

RENCONTRES ET ANIMATIONS

COMMÉMORATIONS

GALETTE DES AÎNÉS

CONCERTS

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

PIQUE-NIQUE DU 14 JUILLET

SALON GILLES ANGER

ARBRE DE NOËL

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

JOURNÉE DU PATRIMOINE

REPAS DES AÎNÉS

EXPO PHOTOS

RÉCOMPENSES DES JEUNES SPORTIFS

RÉUNIONS DE QUARTIERS

LES APRÈS-MIDI DE JUILLET

COLIS DE NOËL

SALON AUTOMNAL

SOIRÉE ESTIVALE

OCTOBRE
ROSE



TRAVAUX EN COURS